

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ALZON

## SEANCE DU 27 JUILLET 2023

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 8  
Présents : 7  
Votants : 8

**Date de convocation :**

20 juillet 2023

**Date d'affichage :**

24 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, jeudi 27 juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal d'Alzon s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de la bibliothèque, en séance à huis-clos, sous la présidence de Monsieur Roger LAURENS, Maire.

**Présents :** Elodie BRUN, Marie Hélène DISPARD VIVENS, Gérard ABRIC, Alain BOUTONNET, Dominique CAUVAS, Roger LAURENS, Patrick REILHAN.

**Excusée :** Odile COLOMB

**Secrétaire de séance :** Elodie BRUN

### OBJET : TARIFS COMPTEUR EAU

A compter du 1<sup>er</sup> août 2023, les tarifs suivants seront appliqués :

- |  |       |
|--|-------|
| - Ouverture fermeture vanne : .....                      | 50 €  |
| - Changement de propriétaire et de nom d'abonné.....     | 50 €  |
| - Remplacement compteur détérioré (gelé, cassé...) ..... | 100 € |
| - Déplacement emplacement compteur existant .....        | 100 € |

Le tarif relatif au branchement au réseau pour un nouvel abonné reste le même, soit 800 €

Le Maire,  
Roger LAURENS



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication.